

COMMUNIQUÉ

Pau, le 16 mars 2022

« Diversité linguistique et langue française au sein de l'Union européenne » : Une détermination politique partagée, une administration engagée

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a été invitée, le 15 mars, à participer à une conférence de haut niveau, organisée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, qui avait pour thème : « Diversité linguistique et langue française au sein de l'Union européenne ».

À l'ouverture de cet événement, **François Bayrou**, Maire de Pau, Haut-Commissaire au Plan, **Jean-Baptiste Lemoyne**, Ministre délégué chargé du tourisme, des Français de l'étranger, de la Francophonie et des petites et moyennes entreprises, **Leïla Slimani**, Représentante personnelle du Président de la République française pour la Francophonie, et **Louise Mushikiwabo**, Secrétaire générale de la Francophonie, ont tous insisté sur le lien entre **la diversité linguistique, socle de la construction européenne, et la concorde entre les peuples européens.**

Le respect de la diversité linguistique a été souligné comme un sujet hautement politique par l'ensemble des intervenants qui se sont succédé au cours des quatre tables rondes. La langue, à travers ses mots, son verbe, sa syntaxe, constitue en effet une structure de la pensée, propre à chacun des peuples, à laquelle chaque nation s'identifie pour contribuer à l'adhésion au projet européen, surtout après le Brexit. La langue française et le multilinguisme apparaissent incontournables pour s'opposer à la domination d'une langue sur les autres.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : communication@apf-fr.org

Dans ce cadre, le rôle de l'APF a été souligné à plusieurs reprises, notamment par **Sorin Cîmpeanu**, Ministre de l'éducation nationale de Roumanie, Président de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), **Marie-Béatrice Levaux**, Vice-présidente de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF), ou encore **Sandro Gozi**, député européen italien, ancien Secrétaire d'État italien aux affaires européennes : « *La détermination des parlementaires européens reste en effet le premier levier à la poursuite de cet objectif. Elle doit être accompagnée par une administration neutre mais engagée* ».

Ses propos ont fait écho à ceux du Secrétaire général parlementaire de l'APF, **Jacques Krabal**, qui a insisté sur la nécessité de l'engagement politique des eurodéputés. Il a soutenu deux propositions : constituer de nouveau un forum de députés européens en faveur de la diversité linguistique pour encourager les parlementaires à s'exprimer dans leur langue maternelle ; organiser un événement annuel francophone dans les instances européennes.

Jacques Krabal a enfin rappelé que le respect de la diversité linguistique repose aussi sur la mobilisation de la société civile et de la jeunesse. L'organisation du Parlement francophone des jeunes à Tirana, en juillet prochain, et le déploiement du nouveau programme « Jeunes ambassadeurs Francophones » y contribueront.

Cette mobilisation doit être enfin encouragée par le renforcement des traductions et de l'apprentissage des langues mais aussi par l'amélioration de facilités de mobilité offertes aux jeunes à travers l'Europe dans le cadre de leur parcours universitaire, en particulier grâce au système Erasmus, ou encore dans le cadre la formation continue des fonctionnaires. Il a ainsi présenté l'intérêt des stages ENA-CISAP, organisés en partenariat avec l'APF depuis trente ans.

En conclusion, il a rappelé le poids des Parlements francophones dans l'Union européenne. Au-delà des précédents rapports ou tribunes publiés pour valoriser la Francophonie et le multilinguisme, ils restent disponibles pour se mobiliser en faveur de cet enjeu essentiel que représente le retour de la diversité linguistique et de la langue française dans les instances européennes.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : communication@apf-fr.org